

Pendant la Seconde Guerre mondiale, André Verchuren entre dans la Résistance en aidant des aviateurs alliés, abattus au-dessus de sa région, à se cacher. En juin 1944, il est dénoncé, arrêté par la Gestapo, torturé et envoyé au camp de Dachau dans le « *Train de la mort* », convoi n° 7909, le 2 juillet 1944. Durant sa période de détention à Dachau, il est notamment affecté au personnel travaillant aux fours crématoires.

Le 14 juillet 1944, il provoque les SS en faisant, au péril de sa vie, chanter *La Marseillaise* à tous ses camarades détenus du Block dans lequel il se trouve. Le 24 juillet, il est transféré à Neckarelz, camp annexe du KL Natzweiler. C'est un déporté résistant. À la sortie des camps, il lui faut plusieurs années pour que ses doigts retrouvent leur agilité.

Il reçoit le diplôme de reconnaissance des États-Unis envoyé par le président Dwight D. Eisenhower, pour l'aide qu'il a apportée aux aviateurs alliés.

En 1968, André Verchuren publie ses mémoires sous le titre *Mon accordéon et moi*.

Il a vendu plus de 70 millions d'albums, enregistré durant sa carrière 777 albums tous supports confondus (deux par semaine). En 1992, il affirme avoir parcouru 7 millions de km en voiture, un million en avion. Il a participé à plus de dix mille galas devant 40 millions de spectateurs.

André Verchuren a été gratifié des distinctions suivantes :

- **Officier de la Légion d'honneur. En tant qu'ancien déporté-résistant, les insignes de chevalier de la Légion d'honneur le 5 mai 1986 ; il a été promu officier le 4 novembre 1997.**
- **Commandeur de l'ordre national du Mérite. L'élévation au rang de commandeur de l'ordre national du Mérite au titre de sa carrière musicale le 17 novembre 2006.**
- **La médaille du département de l'Oise des mains de Jean-François Mancel, président du conseil général de l'Oise.**
- **Médaille militaire.**
- **Croix du combattant volontaire de la Résistance.**
- **Chevalier de l'ordre des Palmes académiques.**